



Peut on retourner plusieurs moi après dans la meme entreprise

Par **haas**, le **28/02/2012** à **13:44**

Bonjour,

Question j'ai fait deux cdd dans la meme entreprise un de 3 moi l'autre de 6 moi n'ayant plus asser de travail il ne me le renouvelle pas par compte mon employeur me dit si le travail reprend qu'il peu me rappeler es ce possible?

merci pour votre réponse

Cordialement

HS

Par **pat76**, le **28/02/2012** à **17:48**

Bonjour

Si l'employeur a été satisfait de vos services rien ne l'empêche de vous rappeler.

pour un CDD, il devra y avoir un motif; remplacement d'un salarié absent, surcroît d'activité dans l'entreprise ou contrat saisonnier.